



Answering  
tomorrow's  
challenges  
today

# Réunion

**Étude sur les conditions de vie  
et l'accès à certains besoins  
fondamentaux dans les régions  
ultrapériphériques de l'UE**

DEMANDE DE SERVICES 005 Sous contrat-cadre  
2020CE160AT013



## 1.0 Principales structures économiques et sociales de la région

- **Spécificités de la région** : La Réunion est une île volcanique située dans l'ouest de l'océan Indien, à l'est de Madagascar et au sud-ouest de l'île Maurice. La Réunion est un département et une région française d'Outre-mer, constitué d'un conseil régional et d'un conseil départemental. La Réunion est divisée en quatre arrondissements, 25 cantons et 24 communes organisées autour de 5 communautés d'agglomération. C'est l'un des hauts lieux de la biodiversité les mieux préservés de la planète, avec un parc national qui couvre 40 % du territoire de la Réunion<sup>1</sup>. L'île est caractérisée par un climat tropical, marqué par une saison des pluies entre novembre et avril, et une saison sèche entre mai et octobre. Le territoire est naturellement divisé entre la côte au vent à l'est et la côte sous le vent à l'ouest, abritées par les hauts reliefs, ce qui se traduit par des disparités de pluviométrie et de température. En termes de population, la Réunion est l'une des régions européennes les plus jeunes et à la croissance la plus rapide. Les moins de 20 ans sont 2,5 fois plus nombreux que les plus de 65 ans<sup>2</sup>. La population augmente en moyenne de 0,4 % par an depuis 2014, un peu plus vite qu'en France métropolitaine (0,3 %)<sup>3</sup>. En 2019, environ 37 % de la population vivait sous le seuil de pauvreté national, contre 15 % en France métropolitaine<sup>4</sup>, avec un taux de chômage élevé (18 %) par rapport à la moyenne nationale (7,9 %)<sup>5</sup>.



Figure 1. Carte de la Réunion. Source : DG REGIO

- **L'eau et l'assainissement** ainsi qu'un **logement adéquat** ont été définis comme les **principaux besoins fondamentaux** à analyser à la Réunion. Les **faits et chiffres clés** sont résumés ci-dessous.

▷ **Domaine clé 1 « Eau et assainissement »**. Environ 97 % de la population a accès à l'eau<sup>6</sup> mais sa qualité n'est souvent pas à la hauteur<sup>7</sup>. L'efficacité du réseau de distribution est d'environ 63 %<sup>8</sup> et les réseaux sont vulnérables aux pertes d'eau dues aux fuites ou aux ruptures. L'assainissement non collectif<sup>9</sup> reste une préoccupation, affectant environ 45 % des ménages qui ne sont pas connectés à un réseau public de collecte des eaux usées.

▷ **Domaine clé 2 « Logement adéquat »**. La population réunionnaise est confrontée à des difficultés d'accès à un logement adéquat, abordable et sûr. Le nombre de logements suroccupés est supérieur à la moyenne nationale<sup>10</sup>; la demande de logements sociaux est élevée<sup>11</sup>; et le nombre de propriétaires a tendance à diminuer<sup>12</sup>. De plus, malgré une certaine amélioration<sup>12</sup> en termes d'équipements, il y a encore 33 526 logements précaires et des problèmes de confort persistent<sup>13</sup>.

## 2.0 Eau et assainissement

### 2.1 Accès à l'eau potable et à l'assainissement à la Réunion

#### 2.1.1 Conditions en place pour répondre aux besoins et principaux facteurs limitant l'accès

##### Conditions en place

- Dotée de ressources en eau abondantes, la Réunion s'appuie principalement sur les eaux de surface (66 %), le reste provenant essentiellement des eaux souterraines<sup>14</sup>, avec une répartition inégale dans le temps et dans l'espace. Les précipitations apportées par les vents sont plus abondantes sur la côte au vent (est), que sur la côte sous le vent (ouest). Les risques naturels de la Réunion, en particulier les cyclones (l'île vient d'être frappée par un cyclone violent en janvier 2024) et les caractéristiques topographiques ont un impact sur la disponibilité et la qualité de l'eau. La majeure partie de l'eau est utilisée à des fins de consommation (environ 69 %), tandis que l'irrigation et les usages industriels sont comparativement faibles, représentant respectivement 25 % et 5 %<sup>15</sup>.
- Concernant la **consommation d'eau**, l'estimation du nombre d'habitants desservis a augmenté entre 2014 (708 073 habitants) et 2020 (836 089 habitants)<sup>16</sup>, ce qui est proche de l'accès universel (environ 97 % de la population, qui s'élève

actuellement à 860 000 habitants). Cependant, des zones comme le cirque du Mafate, uniquement accessibles à pied ou en hélicoptère, connaissent de graves problèmes d'accès à l'eau, souvent accentués par les cyclones. Des bouteilles d'eau ont été livrées par hélicoptère en 2022 pour garantir un accès minimum à l'eau<sup>1718</sup>. La consommation moyenne par usager à La Réunion a diminué entre 2014 (223,86 m<sup>3</sup>) et 2020 (205,47 m<sup>3</sup>)<sup>319</sup>. Le volume domestique comptabilisé par habitant desservi a également diminué de 2014 (107,38 m<sup>3</sup>) à 2020 (94,79 m<sup>3</sup>). Alors que 2014 a enregistré la valeur la plus élevée, 2017 a affiché la valeur la plus faible (68,46 m<sup>3</sup>)<sup>320</sup>.

- ▶ En ce qui concerne l'**accessibilité financière**, le prix de l'eau<sup>21</sup> par m<sup>3</sup> a augmenté entre 2014 (1,31 €/m<sup>3</sup>) et 2020 (1,41 €/m<sup>3</sup>)<sup>322</sup>. Par rapport aux autres RUP françaises et à la France métropolitaine (avec un prix moyen de l'eau potable de 2,11 €/m<sup>3</sup> en 2021), le prix de l'eau à la Réunion reste faible. Cependant, la moitié de la population réunionnaise dispose d'un revenu disponible équivalent<sup>23</sup> inférieur à 1 320 € par mois, soit 27 % de moins que la moyenne nationale<sup>24</sup>. Le taux d'impayés en eau a augmenté entre 2014 (4,22%) et 2020 (7,72 %) <sup>25</sup>, ce qui pourrait s'expliquer par les faibles revenus d'une part, et la grande proportion de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté d'autre part. Cela affecte la capacité des autorités locales à investir dans la rénovation des infrastructures.
- ▶ En ce qui concerne la **qualité de l'eau**, le respect des limites de qualité microbiologique<sup>26</sup> et physico-chimique<sup>27</sup> dans les échantillons d'eau distribués a légèrement diminué entre 2014 (96,66 % et 98,50 %, respectivement) et 2020 (95,35 % et 95,47%)<sup>28</sup>. **L'état des infrastructures de l'eau** présente un tableau mitigé. Le pourcentage de renouvellement annuel moyen des réseaux d'eau potable a augmenté entre 2014 (0,66 %) et 2020 (1,46 %) <sup>29</sup>. En revanche, le pourcentage d'occurrence des interruptions de service non programmées a augmenté de 2014 (0,61 %) à 2020 (1,07 %), avec un pic en 2019 (1,63 %) <sup>3031</sup>. En outre, en 2022, le rendement moyen du réseau de distribution s'élevait à environ 63 % (pour 10 litres d'eau prélevés, seuls 6,3 litres sont distribués aux usagers)<sup>32</sup>, ce qui est inférieur à la moyenne nationale de 83,5 %<sup>33</sup>. Ces chiffres varient d'une région à l'autre, avec des taux d'efficacité différents selon les zones, allant de moins de 40 % à plus de 80 %<sup>34</sup>. De même, l'indice de **perte** linéaire du réseau (m<sup>3</sup> /km/jour) a augmenté entre 2014 (23,43 m<sup>3</sup> /km/jour) et 2020 (26,84 m<sup>3</sup> /km/jour)<sup>35</sup>, ce qui indique que les réseaux sont vulnérables aux pertes d'eau dues à des fuites ou à des ruptures.
- ▶ Concernant la **gestion de l'eau**, le nombre maximum de jours ouverts pour ouvrir les branchements des nouveaux usagers est passé de 1,14 jour en 2014 à 3,10 en 2020<sup>36</sup>. D'un point de vue **administratif**, suite à l'introduction de la loi NOTRe en 2020<sup>37</sup>, il existe cinq autorités organisatrices en charge des services d'eau potable et d'assainissement (les communautés d'agglomération)<sup>38</sup>, et une dizaine d'opérateurs publics et privés impliqués dans la production, la protection des points de prélèvement, le traitement, le transport, le stockage et la distribution de l'eau destinée à la consommation humaine<sup>39</sup>.
- ▶ Le **Plan d'action pour les services d'eau potable et d'assainissement** (connu sous le nom de Plan eau DOM) de 2016 est le principal **cadre politique** pour l'action dans le domaine de l'eau dans les régions ultrapériphériques françaises, car il soutient les autorités locales dans l'amélioration des services d'eau potable et d'assainissement, en renforçant leurs capacités techniques et financières. Pour planifier les orientations stratégiques de la gestion de l'eau dans la région, le **Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux** (SDAGE)<sup>40</sup> et ses mesures associées pour 2022-2027 (adaptées à la Réunion)<sup>41</sup> ont été approuvés en 2022. De plus, le Plan national de relance et de résilience (PNRR) (2021) se concentre sur le renforcement de la résilience de l'approvisionnement en eau potable et sur l'accélération du Plan eau DOM dans les régions et départements français d'outre-mer.
- ▶ En matière de **programmes et d'investissements**, les financements proviennent à la fois du Fonds européen de développement régional (FEDER), de l'Etat, du département et de la région, et de l'Office de l'eau. Environ 60 % des financements proviennent des usagers de l'eau (c'est-à-dire des factures), dont 11 % via le SDAGE confié à l'Office de l'eau. Les 40 % restants proviennent de fonds européens (le programme FEDER Réunion 2021-2027 prévoit de financer environ 1,7 milliard d'euros<sup>42</sup>) et nationaux (financés à hauteur d'environ 385 millions d'euros<sup>43</sup>), qui permettent de renforcer les capacités de planification et d'organisation des projets dans le domaine de l'eau<sup>44</sup>. Au niveau de l'**UE**, le programme FEDER pour la Réunion 2021-2027 comprend un objectif spécifique visant à favoriser l'accès à l'eau et la gestion durable de l'eau, qui est financé à hauteur de 106 millions d'euros<sup>45</sup>.
- ▶ Au niveau **national**, le gouvernement français a débloqué des fonds dans le cadre du Plan d'action pour les services d'eau potable et d'assainissement (près de 200 millions d'euros pour la période 2020-2024 afin de relever les défis de la collecte des eaux usées) et des contrats de convergence et de transformation<sup>46</sup>. Il existe également un Comité des financeurs à la Réunion, réunissant les principaux financeurs de l'eau dans la région, et visant à faciliter la coordination et à aider à optimiser la programmation des actions et des travaux<sup>47</sup>.

## Facteurs contraignants

La région est confrontée à des défis qui limitent partiellement l'accès à ce besoin fondamental ou qui sont susceptibles de le faire à l'avenir.

- ▶ Le **relief**, le caractère volcanique et insulaire et le **climat** de la Réunion affectent la répartition spatiale et temporelle de l'eau, avec des difficultés d'accès aux ressources en fonction de l'altitude. Il existe un risque de pénurie à la fin de la saison sèche dans l'ouest et le sud, et une vulnérabilité des ressources en eau souterraine le long de la côte, en raison du risque d'intrusion saline<sup>48</sup>. Des alertes à la pénurie sont régulièrement lancées à la fin de la saison sèche dans l'ouest et le sud<sup>49</sup>. Le risque de ruissellement et d'érosion est également très élevé<sup>50</sup> compte tenu de la topographie, ce qui constitue une menace pour la population en cas de fortes pluies. Le changement climatique peut exacerber les risques naturels, tels que les sécheresses, les cyclones et l'intensité des précipitations, ainsi que l'augmentation du niveau de l'océan Indien (qui peut entraîner la salinisation des eaux souterraines côtières fraîches).
- ▶ Malgré les investissements réalisés ces dernières années, notamment la construction de l'aqueduc « Basculement des eaux » pour relier l'est et l'ouest, **l'infrastructure reste confrontée à certains défis**. L'état des infrastructures et l'efficacité des réseaux de distribution varient dans la région, certaines zones affichant des niveaux d'efficacité inférieurs à 40 %<sup>52</sup>. Les besoins de réparation des réseaux d'approvisionnement en eau diffèrent selon les municipalités et les réseaux ont des rendements relativement faibles<sup>53</sup>.
- ▶ Certains opérateurs ont dû **restreindre l'approvisionnement en eau pour faire face** au déficit hydrique. Des restrictions d'eau ont été introduites dans 20 unités de distribution<sup>54</sup>, principalement au niveau des rues ou des quartiers<sup>55</sup>. Certaines zones sont plus touchées, comme Salazie, où près de 30 annonces de restrictions d'eau ont été faites entre octobre et décembre 2022<sup>56</sup>. De plus, en octobre 2023, des restrictions d'eau temporaires ont été introduites dans sept municipalités<sup>57</sup>.
- ▶ L'eau distribuée ne répondait souvent pas aux **normes de qualité**. Selon les données de l'Agence régionale de santé (ARS), 46 % (2019) des usagers du service de l'eau reçoivent de l'eau provenant de réseaux n'ayant pas mis en place des procédures de sécurité sanitaire suffisantes (c'est-à-dire l'absence de traitement de clarification avant désinfection)<sup>58</sup>. Par ailleurs, 52 % de la population est alimentée par des réseaux dont la sécurité sanitaire n'est pas suffisante<sup>59</sup>. Environ 5 % des usagers du service de l'eau sont desservis par des réseaux présentant des risques sanitaires avérés (détection de parasites pathogènes) ou permanents (absence de désinfection)<sup>60</sup>. Des pesticides ont été trouvés dans 27 % des captages d'eau, impactant principalement les régions de l'est et du sud<sup>61</sup>. Les progrès en matière de protection des ressources en eau ont diminué entre 2014 (63,1 %) et 2020 (59,31 %), ce qui tendrait à indiquer que moins d'actions de préservation ont été entreprises par les entités publiques et privées par rapport aux années précédentes.
- ▶ **L'assainissement non collectif** reste préoccupant, puisqu'il concerne 45 % des ménages<sup>62</sup>. Ce dernier est particulièrement répandu dans les zones faiblement urbanisées. Face à ces défis identifiés, près de 200 millions d'euros sont prévus sur la période 2020-2024 pour répondre aux enjeux de la collecte des eaux usées<sup>63</sup>.

## 3.0 Logement adéquat

### 3.1 Accès à un logement adéquat à la Réunion

#### 3.1.1 Conditions en place pour répondre aux besoins et principaux facteurs limitant l'accès

#### Conditions en place

- ▶ Plusieurs aspects **socio-économiques** affectent l'accès à un logement adéquat. Tout d'abord, plus d'un tiers de la population vit en dessous du seuil national de pauvreté<sup>64</sup>, ce qui se traduit par une pénurie de logements répondant au pouvoir d'achat de la population. De plus, la région connaît des changements démographiques, la population augmentant à un taux moyen de 0,4 %<sup>65</sup>, et même si la population est encore jeune, la pyramide démographique commence à s'élargir dans les groupes d'âge moyen et avancé. On estime qu'un habitant sur quatre sera âgé de 60 ans ou plus en 2050<sup>66</sup>, ce qui modifiera les besoins de la population en matière de logement.
- ▶ En matière d'**habitabilité**, La Réunion affiche un nombre de pièces par personne inférieur à la moyenne française en 2019, avec 1,5 contre 1,9 pièce<sup>67</sup>. Le manque d'espace reste un défi, puisque 9,5 % des résidences principales étaient sur-occupées en 2019. En parallèle, il existe un nombre considérable de logements sous-occupés, c'est-à-dire jugés trop grands pour les besoins des ménages qui y vivent (60 %). Ces logements sont susceptibles d'être occupés par des

propriétaires, des couples sans enfants et des ménages plus âgés<sup>68</sup>. En termes de **régime locatif**, la région est confrontée à une tendance à la baisse des taux d'accession à la propriété, avec une diminution de 51,8 % en 2013 à 50,5 % en 2019, contre 63,6 % en France<sup>69</sup>. Le taux d'accession à la propriété diminue davantage au sein des ménages à faibles revenus<sup>70</sup>.

- ▶ La construction de logements sociaux à La Réunion a débuté dans les années 1960. La proportion de logements sociaux pour 10 000 habitants était de 861 en 2018 et est passée à 929 en 2022<sup>71</sup>. Environ 23 % des résidences principales sont des logements sociaux<sup>72</sup>. A ce jour, l'offre de **logements sociaux** répond partiellement aux besoins de la population. Le système français d'enregistrement de la demande a enregistré plus de 30 000 demandes actives de logement social en 2020<sup>73</sup>, et les demandes ont augmenté depuis le début de la crise COVID-19. Tendances communes du profil des demandes : les demandeurs sont souvent jeunes, généralement moins de 30 ans ; situation économique très précaire ; ménages monoparentaux ; absence de propre logement ou logement actuel trop petit. Par ailleurs, le nombre de logements sociaux dont la construction a été approuvée a diminué ces dernières années : en 2020, 2 000 nouveaux logements sociaux ont été financés, contre 2 700 en 2019 et près de 4 416 en 2012. La baisse entre 2019 et 2020 s'explique par la crise sanitaire. La tendance à la baisse s'est poursuivie après 2020, principalement en raison de la forte inflation causée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022. Le taux de rotation des ménages vivant dans des logements sociaux est faible<sup>74</sup>.
- ▶ En ce qui concerne la **typologie des logements**, les changements ont été limités et la part des bâtiments ou maisons en dur a stagné à environ 89 %<sup>75</sup>. De même, la part des cases traditionnelles, des maisons en bois et des habitations de fortune s'élève respectivement à 6,2 %, 4,1 % et 0,6 % en 2019<sup>77</sup>. Selon l'Agence d'urbanisme de la Réunion (Agorah), il reste 33 526 bâtiments précaires, dont 2 160 habitations de fortune et 20 408 cases traditionnelles ; 15 601 bâtiments inadéquats recensés dans 20 communes, dont 30 % à 40 % sont inoccupés<sup>78</sup>.
- ▶ Une tendance positive est observée en ce qui concerne les **équipements**. L'électricité et les installations sanitaires sont disponibles dans près de 100 % des ménages<sup>79</sup>. Les chauffe-eaux solaires et les installations d'assainissement étaient présents dans un peu plus de 50 % des ménages en 2020, avec une augmentation plus importante des chauffe-eau solaires (une augmentation de 20,7 points de pourcentage par rapport à 2009)<sup>80</sup> par rapport aux installations d'assainissement (une augmentation de 6,3 points de pourcentage par rapport à 2009)<sup>81</sup>. La présence d'une pièce climatisée, malgré une tendance à la hausse sur la période 2009-2020, est restée à 27,4 % en 2020<sup>82</sup>.
- ▶ Le marché n'est actuellement pas en mesure de fournir suffisamment de **logements abordables**. Le loyer moyen s'élevait à 6,22 €/m<sup>2</sup> en 2021, ce qui est supérieur à la moyenne nationale de 6,05 €/m<sup>2</sup><sup>83</sup>. Les prix sont déterminés par plusieurs facteurs, notamment la proximité des centres d'emploi, la structure du parc immobilier et surtout l'offre limitée de logements sociaux. Les loyers privés à la Réunion sont comparables aux loyers des grandes et moyennes villes de France métropolitaine, ce qui pousse les ménages à s'installer en périphérie, loin des pôles d'emploi et de loisirs<sup>84</sup>.
- ▶ **La politique du logement** relève de la responsabilité du gouvernement national et s'inscrit dans le cadre du deuxième **Plan logement outre-mer 2019-2022**, qui a été prolongé jusqu'en 2023<sup>85</sup>. Ce plan a servi de feuille de route, adaptée aux spécificités réunionnaises, et s'est traduit par 37 mesures adaptées et un outil de suivi des avancées<sup>86</sup>. Au niveau local, le **Programme local de l'habitat** (PLH) constitue le document principal pour l'élaboration d'une stratégie de l'habitat au niveau intercommunal. En 2011, l'Etat a mis en place un pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne<sup>88</sup>. De même, les Plans (inter)communaux de lutte contre l'habitat indigne (PILHI) sont un outil privilégié des communautés d'agglomération et des communes pour améliorer les conditions de vie des ménages en situation de précarité<sup>89</sup>.
- ▶ Le gouvernement national offre un **financement** pour le logement social par le biais de ce que l'on appelle la « ligne budgétaire unique » (LBU). Les autres vecteurs principaux de la politique de l'Etat en faveur du logement social sont les mesures fiscales, les subventions et les prêts d'Action Logement et de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH)<sup>91</sup>. La Banque des territoires apporte également des financements sous forme de prêts et de prises de participation<sup>92</sup>. Au niveau local, pour compléter le soutien national, la collectivité régionale a lancé en 2022 un plan de rénovation des logements, doté d'un budget de 200 millions d'euros jusqu'en 2025<sup>93</sup>. En outre, le Fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM) finance des mesures de prévention des risques<sup>94</sup>.
- ▶ Au niveau **de l'UE**, le programme FEDER pour la Réunion 2021-2027 prévoit d'allouer 33,5 millions d'euros à des logements adéquats, y compris des mesures d'efficacité énergétique pour les logements sociaux<sup>95</sup>, tandis que le Fonds social européen Plus (FSE+)<sup>96</sup>, InvestEU<sup>97</sup> et le Plan national de relance et de résilience (PNRR) de la France pour 2021-2026<sup>98</sup> offrent des subventions et des outils financiers pour accroître l'accès au logement et l'améliorer. Le PNRR 2021-2026<sup>99</sup> met l'accent sur la protection des fenêtres contre le rayonnement solaire et sur une climatisation efficace pour remplacer les climatiseurs existants<sup>100</sup>.

## Facteurs contraignants

La région est confrontée à des défis qui limitent partiellement l'accès à ce besoin fondamental ou qui sont susceptibles de le faire à l'avenir :

- ▶ Les défis **géographiques**, tels que l'espace restreint, posent des contraintes au développement résidentiel. En outre, la région abrite des zones naturelles protégées, ce qui nécessite un équilibre délicat entre la conservation de la nature et la promotion de la croissance urbaine.
- ▶ Le **parc de logements existant n'est pas totalement adapté à l'évolution démographique**, aux changements de mode de vie (c'est-à-dire aux changements de comportement en matière de cohabitation) et aux normes actualisées<sup>101</sup>. Par exemple, la plupart des logements sociaux étaient de type "T3" (logement comprenant un salon et deux chambres). Avec la diminution de la taille des ménages et le vieillissement de la population, le besoin de logements plus petits se fait de plus en plus sentir<sup>102</sup>. Cela se traduira également par un besoin de plus d'unités de logement.
- ▶ Datant des années 1960, le **logement social vieillit**. Environ 38,7 % des logements sociaux ont entre 20 et 39 ans<sup>103</sup>. De plus, les conditions climatiques locales et l'humidité élevée accélèrent la détérioration des bâtiments.

### Exemples d'initiatives visant à améliorer la qualité des logements

Afin de faire face à la dégradation des logements sociaux, d'importants travaux de rénovation sont en cours dans le cadre du **plan de relance « France Relance »**<sup>104105</sup>. En ce qui concerne le logement privé, le Conseil départemental aide les ménages ou les personnes à faibles revenus à réaliser des travaux d'amélioration ou d'adaptation de leur logement grâce à des aides à l'amélioration de l'habitat<sup>106</sup>. Néanmoins, la demande est très forte et les listes d'attente sont longues, alors qu'une grande partie du parc restant doit encore être réparée et améliorée<sup>107</sup>. Les ménages sont également confrontés à des problèmes liés à l'isolation ou à la toiture, parfois en tôle, ce qui entraîne des températures insupportables dans les logements. La performance thermique des logements privés commence à s'améliorer, en grande partie grâce à **MaPrimeRénov'**<sup>108</sup>, financé par le gouvernement national et le Fonds de relance et de résilience (RRF)<sup>109</sup>. Néanmoins, peu d'entreprises disposent des certifications requises pour réaliser les travaux initiés dans le cadre de ce programme<sup>110</sup>.

- ▶ De nombreux habitants de la Réunion sont exposés à des **problèmes ou à des défauts de confort**. L'humidité des logements est le problème le plus fréquent (51 %), suivi du bruit (32 %), de la difficulté à maintenir une température confortable (29 %) et de la taille insuffisante du logement (19 %)<sup>111</sup>. En outre, une grande partie du parc de logements existants nécessite des améliorations majeures, y compris la rénovation énergétique et le désamiantage, à long terme<sup>112</sup>.
- ▶ La forte inflation enregistrée en 2023 a découragé la construction et la rénovation de logements. L'inflation a surtout affecté les prix des **matériaux de construction**<sup>113</sup>, qui représentent environ un tiers du coût total de la construction. La plupart de ces matériaux proviennent souvent d'Europe continentale et de France métropolitaine en raison de la nécessité de se conformer à des certifications spécifiques, telles que le marquage CE<sup>114</sup> ou la certification NF<sup>115</sup>. Actuellement, les **normes et standards** appliqués ne sont pas totalement adaptés aux spécificités de la région, ce qui rend la construction plus coûteuse<sup>116</sup>.

## 4.0 Mesures d'atténuation et recommandations

### Besoins identifiés dans le domaine clé 1 : accès à l'eau et à l'assainissement

#### DIVERSIFIER ET UTILISER D'AUTRES RESSOURCES EN EAU AFIN D'ACCROÎTRE LA FIABILITÉ DE L'EAU ET D'ASSURER UNE RÉPARTITION ÉQUITABLE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

- ▶ Utiliser davantage les **eaux souterraines** pour améliorer la sécurité de l'eau fournie à la population.
- ▶ Intensifier la **récupération des eaux de pluie** et **réutiliser les eaux usées traitées** pour l'irrigation, le lavage des voitures, les chasses d'eau, etc.
- ▶ Mettre en place et améliorer les **interconnexions** entre les différentes sources d'eau, ce qui permet de mobiliser différentes ressources et de compenser les pénuries par des transferts d'eau.
- ▶ Promouvoir la **recherche et l'innovation** afin d'explorer des solutions alternatives, y compris le développement de moyens rentables et respectueux de l'environnement pour dessaler l'eau de mer.

### PROMOUVOIR DES MESURES D'ÉCONOMIE D'EAU POUR COMPENSER LES AUGMENTATIONS FUTURES DE LA DEMANDE

- ▶ Mieux comprendre les comportements liés à l'**utilisation de l'eau** dans la région afin d'identifier les moyens d'économiser l'eau.
- ▶ Mener des **campagnes de sensibilisation** à la préservation des ressources en eau, au changement climatique et à l'implication des citoyens dans les initiatives liées à l'eau, en mettant l'accent sur l'engagement des jeunes générations.
- ▶ Promouvoir davantage l'utilisation des **subventions existantes pour l'installation de réservoirs d'eau** pour l'arrosage, le lavage des véhicules, entre autres, pour l'usage individuel des ménages.

### PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LA POLLUTION DE L'EAU AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU

- ▶ **Contrôler** systématiquement la situation pour mieux comprendre l'étendue, les sources et les effets de la pollution de l'eau.
- ▶ Augmenter la superficie des **zones de protection** autour des captages d'eau afin de prévenir les pollutions occasionnelles ou accidentelles et d'améliorer la qualité de l'eau distribuée au public.

## Besoins identifiés dans le domaine clé 2 : accès à un logement adéquat

### ADAPTER L'OFFRE DE LOGEMENTS AUX CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES ET COMPORTEMENTAUX AFIN DE GARANTIR DES LOGEMENTS ADÉQUATS ET ABORDABLES DANS DES LIEUX OFFRANT UN ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS

- ▶ **Adapter l'offre de logements aux besoins** et à l'évolution des modes de vie de la population.
- ▶ Promouvoir le **développement du logement social et la revitalisation des structures existantes** afin de créer de nouvelles unités de logement social. S'efforcer de concevoir ces logements de manière à améliorer la qualité de vie, à faciliter l'accès aux équipements publics, à assurer une bonne connectivité des transports, à offrir des options de logement diversifiées et à maintenir les loyers à un niveau abordable.
- ▶ Promouvoir les **initiatives d'accession à la propriété** parallèlement aux projets de logements sociaux soutenus par les incitations et les mécanismes disponibles.

### ADAPTER LES RÈGLES ET PRATIQUES DE CONSTRUCTION AUX SPÉCIFICITÉS DE LA RÉUNION ET PROMOUVOIR LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION CIRCULAIRES

- ▶ Identifier les **exigences** réglementaires (y compris l'exigence de matériaux spécifiques) qui ne sont pas adaptées à la situation de la Réunion et qui pourraient décourager la construction.
- ▶ Mettre en œuvre des **actions d'économie circulaire** pour réduire l'empreinte environnementale du secteur de la construction, compte tenu des émissions et des coûts élevés du transport des matériaux depuis l'Europe continentale. Les actions pourraient inclure la réutilisation et le recyclage des matériaux de construction ou l'utilisation de matériaux locaux alternatifs (par exemple, le bois ou le bambou) et la promotion de la recherche et de l'innovation locales impliquant les universités et les acteurs locaux.

### RENFORCER LA SENSIBILISATION ET LES CONNAISSANCES POUR BÉNÉFICIER DES SUBVENTIONS EXISTANTES POUR LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS

- ▶ **Organiser des ateliers de renforcement des capacités et de sensibilisation** au niveau local afin de fournir des informations et des conseils sur les subventions disponibles pour les citoyens, ainsi que sur les conditions et les procédures à suivre pour y accéder.



# Annexes

## Annexe 1 - Références

---

- <sup>1</sup> Pitons, cirques et remparts de l'île de la Réunion, UNESCO, 2010. <https://whc.unesco.org/en/list/1317/>
- <sup>2</sup> L'essentiel sur... La Réunion, Insee, 2023. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4482473>
- <sup>3</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4482473>
- <sup>4</sup> Ibid.
- <sup>5</sup> Ibid.
- <sup>6</sup> Fiche de métadonnées du jeu Services publics d'eau potable - jeux de données exploités pour les rapports nationaux, SISPEA (France), 2022. <https://data.eaufrance.fr/jdd/7d6a3010-cf19-42c3-8a38-9823074185ce>
- <sup>7</sup> Risque microbiologique à La Réunion, Agence régionale de santé Océan Indien - (ARS), 2019. <https://www.sante.fr/risque-microbiologique-la-reunion>
- <sup>8</sup> Les chroniques de l'eau - Réunion, Office de l'eau Réunion, 2023. [https://www.eaureunion.fr/fileadmin/user\\_upload/Chroniques/2023/23.07.19\\_CHRONIQUES\\_de\\_L\\_EAU\\_133.pdf](https://www.eaureunion.fr/fileadmin/user_upload/Chroniques/2023/23.07.19_CHRONIQUES_de_L_EAU_133.pdf)
- <sup>9</sup> L'Assainissement Non Collectif (ANC) correspond à tout système d'assainissement effectuant la collecte, le prétraitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques des immeubles non raccordés au réseau public d'assainissement (définition du Portail interministériel sur l'assainissement non-collectif 2010).
- <sup>10</sup> Logement en 2019 département de La Réunion, INSEE, 2022. <https://www.insee.fr/en/statistiques/6455996?geo=DEP-974&q=number+de+chambres>
- <sup>11</sup> La demande de logement social a la Réunion, L'union sociale pour l'habitat, 2021. [https://www.union-habitat.org/sites/default/files/communiqués/documents/2022-03/brochure\\_la\\_demande\\_de\\_logement\\_a\\_la\\_reunion.pdf](https://www.union-habitat.org/sites/default/files/communiqués/documents/2022-03/brochure_la_demande_de_logement_a_la_reunion.pdf)
- <sup>12</sup> Logement en 2019 département de La Réunion, INSEE, 2022. <https://www.insee.fr/en/statistiques/6455996?geo=DEP-974&q=number+de+chambres>
- <sup>13</sup> Moins souvent en appartement qu'en métropole, mais des problèmes persistants, Ludovic Besson, Sébastien Merceron (Insee), 2020. <https://www.iedom.fr/la-reunion/actualites/la-lettre-de-l-iedom/mai-2020/actualites-economiques-locales/article/les-conditions-de-logement-a-la-Reunion-moins-souvent-en-appartement-qu-en-metropole-mais-des-problemes-persistants>
- <sup>14</sup> Les chroniques de l'eau - Réunion, Office de l'eau Réunion, 2023. [https://www.eaureunion.fr/fileadmin/user\\_upload/Chroniques/2023/23.07.19\\_CHRONIQUES\\_de\\_L\\_EAU\\_133.pdf](https://www.eaureunion.fr/fileadmin/user_upload/Chroniques/2023/23.07.19_CHRONIQUES_de_L_EAU_133.pdf)
- <sup>15</sup> Ibid.
- <sup>16</sup> Fiche de métadonnées du jeu Services publics d'eau potable - jeux de données exploités pour les rapports nationaux, SISPEA, 2022. <https://data.eaufrance.fr/jdd/7d6a3010-cf19-42c3-8a38-9823074185ce>
- <sup>17</sup> La Réunion : l'eau potable acheminée par les airs à Mafate à la Une de l'info des Outre-mer, REPLAY : Le portail des Outre-mer, 2022. <https://la1ere.francetvinfo.fr/replay-la-reunion-l-eau-potable-acheminee-par-les-airs-a-mafate-a-la-une-de-l-info-des-outre-mer-1224744.html>
- <sup>18</sup> De l'eau livrée en urgence à Mafate, Clicanoo, 2022. <https://www.clicanoo.re/article/societe/2022/02/08/de-leau-livree-en-urgence-a-mafate>
- <sup>19</sup> Fiche de métadonnées du jeu Services publics d'eau potable - jeux de données exploités pour les rapports nationaux, SISPEA, 2022. <https://data.eaufrance.fr/jdd/7d6a3010-cf19-42c3-8a38-9823074185ce>
- <sup>20</sup> Ibid.
- <sup>21</sup> Cet indicateur se réfère au prix de l'eau par m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup> TTC. Il est cependant difficile de préciser le prix d'un m<sup>3</sup> d'eau en France, car différents tarifs sont appliqués. En moyenne, le prix de l'eau est toutefois estimé à 2,11 €/m<sup>3</sup> pour l'eau potable au 1<sup>er</sup> janvier 2021, sur la base d'une consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup> (chiffres publiés dans le dernier rapport SISPEA en juillet 2022).
- <sup>22</sup> Ibid.

- 
- <sup>23</sup> Le revenu disponible équivalent (Eurostat) est appelé "niveau de vie" en France. Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.
- <sup>25</sup> Fiche de métadonnées du jeu Services publics d'eau potable - jeux de données exploités pour les rapports nationaux, SISPEA, 2022. <https://data.eaufrance.fr/jdd/7d6a3010-cf19-42c3-8a38-9823074185ce>
- <sup>26</sup> Cet indicateur fait référence au processus de collecte d'échantillons d'eau dans le réseau de distribution d'eau afin d'évaluer la qualité microbiologique de l'eau fournie aux consommateurs.
- <sup>27</sup> Cet indicateur se réfère au processus de collecte d'échantillons d'eau dans le réseau de distribution afin d'évaluer la qualité physico-chimique de l'eau fournie aux consommateurs.
- <sup>28</sup> Fiche de métadonnées du jeu Services publics d'eau potable - jeux de données exploités pour les rapports nationaux, SISPEA, 2022. <https://data.eaufrance.fr/jdd/7d6a3010-cf19-42c3-8a38-9823074185ce>
- <sup>29</sup> Ibid.
- <sup>30</sup> Cet indicateur se réfère au taux d'interruption imprévue de l'approvisionnement en eau des consommateurs.
- <sup>31</sup> Fiche de métadonnées du jeu Services publics d'eau potable - jeux de données exploités pour les rapports nationaux, SISPEA, 2022. <https://data.eaufrance.fr/jdd/7d6a3010-cf19-42c3-8a38-9823074185ce>
- <sup>32</sup> Les chroniques de l'eau - Réunion, Office de l'eau Réunion, 2023. [https://www.eaureunion.fr/fileadmin/user\\_upload/Chroniques/2023/23.07.19\\_CHRONIQUES\\_de\\_L\\_EAU\\_133.pdf](https://www.eaureunion.fr/fileadmin/user_upload/Chroniques/2023/23.07.19_CHRONIQUES_de_L_EAU_133.pdf)
- <sup>33</sup> Rendement du réseau de distribution. Indicateur / eau potable, SISPEA, 2022. <https://www.services.eaufrance.fr/indicateurs/P104.3>
- <sup>34</sup> Rapport annuel de gestion de l'office de l'eau de Réunion, Office de l'eau de Réunion, 2022. [https://www.eaureunion.fr/fileadmin/user\\_upload/Rapports\\_d\\_activite/RAPPORT\\_ANNUEL\\_GESTION\\_2022.pdf](https://www.eaureunion.fr/fileadmin/user_upload/Rapports_d_activite/RAPPORT_ANNUEL_GESTION_2022.pdf)
- <sup>35</sup> Fiche de métadonnées du jeu Services publics d'eau potable - jeux de données exploités pour les rapports nationaux, SISPEA, 2022. <https://data.eaufrance.fr/jdd/7d6a3010-cf19-42c3-8a38-9823074185ce>
- <sup>36</sup> Ibid.
- <sup>37</sup> Loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République, qui confère de nouvelles compétences aux régions. <https://www.ecologie.gouv.fr/loi-portant-sur-nouvelle-organisation-territoriale-republique-notre>
- <sup>38</sup> Appelées communautés d'agglomérations, elles regroupent plusieurs communes ou municipalités.
- <sup>39</sup> Les chroniques de l'eau - Réunion, Office de l'eau Réunion, 2023. [https://www.eaureunion.fr/fileadmin/user\\_upload/Chroniques/2023/23.07.19\\_CHRONIQUES\\_de\\_L\\_EAU\\_133.pdf](https://www.eaureunion.fr/fileadmin/user_upload/Chroniques/2023/23.07.19_CHRONIQUES_de_L_EAU_133.pdf)
- <sup>40</sup> Le SDAGE 2022-2027, adopté le 29 mars 2022, est la traduction régionale de la directive sur l'eau 2000/60 et de la directive 2020/2184 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.
- <sup>41</sup> La Réunion fait figure de pionnière car toutes les régions ultrapériphériques n'ont pas encore adapté leur SDAGE et évaluent les progrès réalisés.
- <sup>42</sup> Programme Réunion FEDER-FSE+ 2021-2027.
- <sup>43</sup> Ibid.
- <sup>44</sup> Rapport annuel de gestion de l'office de l'eau de Réunion, Office de l'eau de Réunion, 2022. [https://www.eaureunion.fr/fileadmin/user\\_upload/Rapports\\_d\\_activite/RAPPORT\\_ANNUEL\\_GESTION\\_2022.pdf](https://www.eaureunion.fr/fileadmin/user_upload/Rapports_d_activite/RAPPORT_ANNUEL_GESTION_2022.pdf)
- <sup>45</sup> Programme Réunion FEDER-FSE+ 2021-2027.
- <sup>46</sup> La gestion de l'eau et de l'assainissement dans les Outre-mer, Conseil économique, social et environnemental, 2022. [https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2022/2022\\_15\\_gestion\\_eau.pdf](https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2022/2022_15_gestion_eau.pdf)
- <sup>47</sup> Rapport annuel de gestion de l'office de l'eau de Réunion, Office de l'eau de Réunion, 2022. [https://www.eaureunion.fr/fileadmin/user\\_upload/Rapports\\_d\\_activite/RAPPORT\\_ANNUEL\\_GESTION\\_2022.pdf](https://www.eaureunion.fr/fileadmin/user_upload/Rapports_d_activite/RAPPORT_ANNUEL_GESTION_2022.pdf)
- <sup>48</sup> Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2022-2027, Préfet de la région Réunion, 2022. [https://www.comite-eau-biodiversite-reunion.fr/IMG/pdf/sdage\\_2022-2027\\_vdef\\_rvb.pdf](https://www.comite-eau-biodiversite-reunion.fr/IMG/pdf/sdage_2022-2027_vdef_rvb.pdf)
- <sup>49</sup> La gestion de l'eau et de l'assainissement dans les Outre-mer, Conseil économique, social et environnemental, 2022. [https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2022/2022\\_15\\_gestion\\_eau.pdf](https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2022/2022_15_gestion_eau.pdf)
- <sup>50</sup> Schéma d'Aménagement Régional de La Réunion, Région Réunion, 2020. <https://regionreunion.com/IMG/pdf/sarvol1-17-juin-2020.pdf>

- <sup>51</sup> Améliorer la résilience des services publics d'eau potable et d'assainissement dans les DROM et à Saint-Martin : Connaître les risques de perturbation des services, Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, 2021.  
[https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/21972/ameliorer-la-resilience-des-services-publics-d-eau-potable-et-d-assainissement-dans-les-drom-et-a-sa?\\_lg=fr-FR](https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/21972/ameliorer-la-resilience-des-services-publics-d-eau-potable-et-d-assainissement-dans-les-drom-et-a-sa?_lg=fr-FR)
- <sup>52</sup> Rapport annuel de gestion de l'office de l'eau de Réunion, Office de l'eau de Réunion, 2022.  
[https://www.eaureunion.fr/fileadmin/user\\_upload/Rapports\\_d\\_activite/RAPPORT\\_ANNUEL\\_GESTION\\_2022.pdf](https://www.eaureunion.fr/fileadmin/user_upload/Rapports_d_activite/RAPPORT_ANNUEL_GESTION_2022.pdf)
- <sup>53</sup> La gestion de l'eau et de l'assainissement dans les Outre-mer, Conseil économique, social et environnemental, 2022.  
[https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2022/2022\\_15\\_gestion\\_eau.pdf](https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2022/2022_15_gestion_eau.pdf)
- <sup>54</sup> Une unité de distribution (UDI) est définie comme un ensemble de canalisations de distribution connexes où la qualité de l'eau est considérée comme homogène, gérée par un seul opérateur et sous le contrôle d'un même maître d'ouvrage (municipalité, etc.).
- <sup>55</sup> Les chroniques de l'eau - Réunion, Office de l'eau Réunion, 2023.  
[https://www.eaureunion.fr/fileadmin/user\\_upload/Chroniques/2023/23.07.19\\_CHRONIQUES\\_de\\_L\\_EAU\\_133.pdf](https://www.eaureunion.fr/fileadmin/user_upload/Chroniques/2023/23.07.19_CHRONIQUES_de_L_EAU_133.pdf)
- <sup>56</sup> Ibid.
- <sup>57</sup> Sept communes de La Réunion sont soumises à des restrictions d'eau, France Info, 2023.  
<https://la1ere.francetvinfo.fr/reunion/sept-communes-de-la-reunion-sont-soumises-a-des-restrictions-d-eau-1437200.html>
- <sup>58</sup> Risque microbiologique à La Réunion, Agence régionale de santé Océan Indien - (ARS), 2019.  
<https://www.sante.fr/risque-microbiologique-la-reunion>
- <sup>59</sup> Plan National de Relance et de Résilience. Gouvernement français, 2021. chrome-extension://efaidnbmninnibpcjpcglclefindmkaj/[https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions\\_services/plan-de-relance/PNRR%20Francais.pdf](https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/PNRR%20Francais.pdf)
- <sup>60</sup> Ibid.
- <sup>61</sup> La gestion de l'eau et de l'assainissement dans les Outre-mer, Conseil économique, social et environnemental, 2022. [https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2022/2022\\_15\\_gestion\\_eau.pdf](https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2022/2022_15_gestion_eau.pdf)
- <sup>62</sup> Rapport annuel de gestion de l'office de l'eau de Réunion, Office de l'eau de Réunion, 2022.  
[https://www.eaureunion.fr/fileadmin/user\\_upload/Rapports\\_d\\_activite/RAPPORT\\_ANNUEL\\_GESTION\\_2022.pdf](https://www.eaureunion.fr/fileadmin/user_upload/Rapports_d_activite/RAPPORT_ANNUEL_GESTION_2022.pdf)
- <sup>63</sup> La gestion de l'eau et de l'assainissement dans les Outre-mer, Conseil économique, social et environnemental, 2022.  
[https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2022/2022\\_15\\_gestion\\_eau.pdf](https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2022/2022_15_gestion_eau.pdf)
- <sup>64</sup> L'essentiel sur... La Réunion, Insee, 2023. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4482473>
- <sup>65</sup> Ibid.
- <sup>66</sup> Une population en hausse et vieillissante, malgré des naissances nombreuses, Marylise Dehon (Insee), 2022.  
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6664672>
- <sup>67</sup> Le logement en 2020, INSEE, 2023. [https://www.insee.fr/en/statistiques/7635864?geo=DEP-971&q=number+de+chambres#ancre-LOG\\_T1](https://www.insee.fr/en/statistiques/7635864?geo=DEP-971&q=number+de+chambres#ancre-LOG_T1)
- <sup>68</sup> Un parc de résidences principales dynamique dans les cinq EPCI de La Réunion. Les logements à La Réunion de 2013 à 2019, Florence Leperlier (INSEE), 2023.  
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6795647#encadre1>
- <sup>69</sup> Le logement en 2019, INSEE, 2022. <https://www.insee.fr/en/statistiques/6455996?geo=DEP-974&q=number+de+chambres>
- <sup>70</sup> Les propriétaires de logements à La Réunion de 1990 à 2014, Chantal Chaussy, Claude Touzet (Insee), 2018.  
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3643743>
- <sup>71</sup> Logements sociaux au 1er janvier 2022. Comparaisons régionales et départementales, INSEE, 2023.  
[https://www.insee.fr/fr/statistiques/2134423#tableau-TCRD\\_085\\_tab1\\_departements](https://www.insee.fr/fr/statistiques/2134423#tableau-TCRD_085_tab1_departements)
- <sup>72</sup> La demande de logement social à la Réunion, L'union sociale pour l'habitat, 2021. [https://www.union-habitat.org/sites/default/files/communiqués/documents/2022-03/brochure\\_la\\_demande\\_de\\_logement\\_a\\_la\\_reunion.pdf](https://www.union-habitat.org/sites/default/files/communiqués/documents/2022-03/brochure_la_demande_de_logement_a_la_reunion.pdf)
- <sup>73</sup> Ibid.
- <sup>74</sup> Ibid.
- <sup>75</sup> Le logement en 2019, INSEE, 2019. <https://www.insee.fr/en/statistiques/6455996?geo=DEP-974&q=number+de+chambres>

<sup>76</sup> L'aspect du bâtiment est une information spécifique aux départements français d'outre-mer. Elle permet de répartir les logements selon les modalités suivantes : habitations de fortune ; cases traditionnelles ; maisons ou immeubles en bois ; maisons ou immeubles en dur.

<sup>77</sup> Le logement en 2019, INSEE, 2019. <https://www.insee.fr/en/statistiques/6455996?geo=DEP-974&q=number+de+chambres>

<sup>78</sup> Bilan des Observatoires. Tendances, Croisements, Focus, Agorah, 2019.

<https://www.agorah.com/upload/general/Bilan%20Des%20Observatoires%202019-LIGHT.pdf>

<sup>79</sup> Logements et résidences principales en 2020. Recensement de la population, INSEE, 2023.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/7631186?sommaire=7631713>

<sup>80</sup> Ibid.

<sup>81</sup> Ibid.

<sup>82</sup> Ibid.

<sup>83</sup> Logements sociaux au 1er janvier 2022. Comparaisons régionales et départementales, INSEE, 2023.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2134423>

<sup>84</sup> Bilan Des Observatoires 2019, Agorah, 2019.

<https://www.agorah.com/upload/general/Bilan%20Des%20Observatoires%202019-LIGHT.pdf>

<sup>85</sup> Plan logement outre-mer 2019-2022, Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des territoires/Ministère de la Transition Energétique, 2023. <https://www.ecologie.gouv.fr/plan-logement-outre-mer-2019-2022>

<sup>86</sup> La politique du logement dans les outre-mer - Rapport, Délégation sénatoriale aux outre-mer, 2021. <https://www.senat.fr/rap/r20-728-1/r20-728-12.html>

<sup>87</sup> Suivi de la mise en oeuvre des mesures, Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion, PLOM Réunion, 2021. <https://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/plom-reunion-suivi-de-la-mise-en-oeuvre-des-a945.html>

<sup>88</sup> Lutte contre l'habitat indigne : les acteurs du territoire se réunissent, Les services de l'Etat à la Réunion, 2023. <https://www.reunion.gouv.fr/Actualites/Communiquees-de-presse/Lutte-contre-l-habitat-indigne-les-acteurs-du-territoire-se-reunissent>

<sup>89</sup> Plan Intercommunal de Lutte Contre l'Habitat Indigne, Ville de la Possession, 2022.

<https://www.lapossession.re/actualites/detail-actualite/news/detail/News/plan-intercommunal-de-lutte-contre-l-habitat-indigne.html?cHash=94dd6a8574309a43531e94cc06ada993>

<sup>90</sup> Un Plan de lutte contre l'habitat indigne, territoires de l'ouest. <https://www.tco.re/actualite-du-tco/un-plan-de-lutte-contre-l%E2%80%99habitat-indigne-457.html>

<sup>91</sup> Avis n°4525 - Tome V, Assemblée Nationale, 2021. [https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion\\_lois/15b4525-tv\\_rapport-avis](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion_lois/15b4525-tv_rapport-avis)

<sup>92</sup> La politique du logement dans les outre-mer - Rapport, Sénat, 2021. <https://www.senat.fr/rap/r20-728-1/r20-728-13.html>

<sup>93</sup> Amélioration de l'habitat, Département de la Réunion, 2022.

<https://www.departement974.fr/actualite/amelioration-de-lhabitat-departement-double-cadence-propose-aux-artistes-4-000-chantiers>

<sup>94</sup> Fonds de prévention des risques naturels majeurs, DEAL Réunion, 2014.

<https://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/fonds-de-prevention-des-risques-naturels-majeurs-a391.html>

<sup>95</sup> Programme Réunion FEDER-FSE+ 2021-2027

<sup>96</sup> Ibid.

<sup>97</sup> Cohésion 2021-2027 FEDER - FSE+, L'union sociale pour l'habitat, 2023. [https://www.union-habitat.org/sites/default/files/articles/documents/2023-05/note\\_thematique\\_1\\_-\\_leurope\\_investit\\_le\\_logement\\_social\\_de\\_votre\\_region\\_-\\_decodeur\\_investeuHm-1.pdf](https://www.union-habitat.org/sites/default/files/articles/documents/2023-05/note_thematique_1_-_leurope_investit_le_logement_social_de_votre_region_-_decodeur_investeuHm-1.pdf)

<sup>98</sup> France Relance : logement, construction et rénovation du bâtiment, Ministère de la Transition Energétique de la Cohésion des territoires/Ministère de la Transition Energétique, 2021. <https://www.ecologie.gouv.fr/france-relance-logement-construction-et-renovation-du-batiment>

<sup>99</sup> Plan National de Relance et de Résilience., Gouvernement français, 2021.,

[https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions\\_services/plan-de-relance/PNRR%20Francais.pdf](https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/PNRR%20Francais.pdf)

<sup>100</sup> Plan National de Relance et de Résilience. Gouvernement français, 2021. [chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions\\_services/plan-de-relance/PNRR%20Francais.pdf](chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/PNRR%20Francais.pdf)

- 
- <sup>101</sup> Plan Logement Outre-Mer 2019-2022 Territorialisé, DEAL Réunion. [https://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/plom\\_reunion\\_-\\_rapport.pdf](https://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/plom_reunion_-_rapport.pdf)
- <sup>102</sup> Le parc, la demande et les attributions de logements locatifs sociaux à la Réunion, ARMOS, 2023. <https://www.armos-oi.fr/Assets/rapports/2023/armos-oi-rapport-annuel-2023-v162421.pdf>
- <sup>103</sup> Le parc locatif social de La Réunion au 1er janvier 2021, Caroline Coudrin, 2021. [https://dreal.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/parc\\_social/2021/la\\_reunion/dpe.html](https://dreal.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/parc_social/2021/la_reunion/dpe.html)
- <sup>104</sup> Coup d'accélérateur sur la rénovation a la Réunion, Anah, 2022. <https://www.anah.fr/actualites/detail/actualite/coup-dacceleateur-sur-la-renovation-a-la-reunion/>
- <sup>105</sup> La Facilité européenne pour la relance et la résilience contribue au financement du plan national, avec des subventions d'environ 40 milliards d'euros sur les 100 milliards d'euros du plan français.
- <sup>106</sup> Aide Habitat Logement : Amélioration de l'habitat, Département de la Réunion, 2022. <https://www.departement974.fr/aide/aide-habitat-logement-amelioration-de-lhabitat>
- <sup>107</sup> Ibid.
- <sup>108</sup> Subvention offerte par le gouvernement national visant à permettre aux propriétaires de financer des travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique.
- <sup>109</sup> Plan National de Relance et de Résilience, Gouvernement de France, 2021. [https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions\\_services/plan-de-relance/PNRR%20Francais.pdf](https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/PNRR%20Francais.pdf)
- <sup>110</sup> Coup d'accélérateur sur la rénovation a la Réunion, Anah, 2022. <https://www.anah.fr/actualites/detail/actualite/coup-dacceleateur-sur-la-renovation-a-la-reunion/>
- <sup>111</sup> Moins souvent en appartement qu'en métropole, mais des problèmes persistants, Ludovic Besson, Sébastien Merceron (Insee), 2020. <https://www.iedom.fr/la-reunion/actualites/la-lettre-de-l-iedom/mai-2020/actualites-economiques-locales/article/les-conditions-de-logement-a-la-Reunion-moins-souvent-en-appartement-qu-en-metropole-mais-des-problemes-persistants>
- <sup>112</sup> Plan Logement Outre-Mer 2019-2022 Territorialisé, DEAL Réunion, 2022. [https://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/plom\\_reunion\\_-\\_rapport.pdf](https://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/plom_reunion_-_rapport.pdf)
- <sup>113</sup> Avec la flambée des prix des matériaux, la construction coûtera plus chère à La Réunion, prévient la FRBTP, France Info, 2023. <https://la1ere.francetvinfo.fr/reunion/avec-la-flambee-des-prix-des-materiaux-la-construction-couterait-plus-cher-a-la-reunion-previent-la-frbtp-1369210.html>
- <sup>114</sup> Marquage CE, Votre Europe, 2023. [https://europa.eu/youreurope/business/product-requirements/labels-markings/ce-marking/index\\_en.htm](https://europa.eu/youreurope/business/product-requirements/labels-markings/ce-marking/index_en.htm)
- <sup>115</sup> NF, le signe qui ne trompe pas, La sérénité certifiée, s.d. <https://marque-nf.com/>
- <sup>116</sup> Matériaux de construction à La Réunion et Mayotte : constatant de forts écarts de prix avec la métropole, l'Autorité rend un avis au gouvernement dans lequel elle formule plusieurs recommandations, Autorité de la Concurrence, 2018. <https://www.autoritedelaconcurrence.fr/fr/communiqués-de-presse/materiaux-de-construction-la-reunion-et-mayotte-constatant-de-forts-ecarts-de>